

Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC

Prochaine sortie

SÉJOUR EN BORD DE MER

Du 6 au 13 et du 13 au 20 septembre 2025



Organisation et inscriptions :

Chantal Mongin et Alain Lachaussée
28 rue de Rochefort
21510 - Saint Germain le Rocheux

Tél : 06 83 37 49 79
06 82 28 72 43



E-mail : chantal.mongin065@orange.fr

Lieu : Camping Pen er Malo

Route côtière
D 152
56520 - Guidel
(Village du Fort bloqué)



Coordonnées GPS :

Degrés décimaux : 47.746263° - -3.503532° (Attention : bien spécifier -3)

Degrés sexagésimaux : N 47° 44' 46.57" - O 3° 30' 12.7" (Attention : bien spécifier O ou W pour Ouest)

Arrivées et départs :

- 1ère semaine : le samedi 6 septembre 2025 après 14h00. - Départ samedi 13 avant midi.
- 2ème semaine : le samedi 13 septembre 2025 après 14h00. - Départ samedi 20 avant midi.

Pot d'accueil les jours d'arrivée à 18h00.

Participation :

- CCC EST : Réservation d'une semaine par équipage : 12,00 €
- Camping : Tarif pour la semaine : 152,00 € pour 1 CC, 2 personnes + 1 animal, avec électricité et taxe de séjour incluse.

Chèque : à libeller à l'ordre du CCC EST.

Virement : voir RIB sur le contrat de vente.

Option repas.

Un repas de clôture sera proposé : «moules - frites + dessert au prix de 16,00 € par personne.



En option, diverses activités et visites seront proposées, dont certaines à régler sur place.

- Excursion à l'Île de Groix ;
- Balade en bateau sur la Laïta ;
- Musée des sous-marins du pays de Lorient ;
- Randonnées pédestres avec guide touristique ;
- Démonstration de la confection du Kouign Amann ;
- Balades à pied ou à vélo, (Fort Bloqué, Fort Loch... et bien-sûr pétanque, piscine, plage...)
- Jeudi : marché.





Séjour ouvert à l'ensemble des adhérents de la FFACCC
CONTRAT DE VENTE



SÉJOUR EN BORD DE MER
Du 6 au 13 et du 13 au 20 septembre 2025

Nom : Prénom : N° d'Adhérent :

Nom : Prénom : Club :

Nombre de personnes : dont : adulte(s) et enfant(s) (moins de 12 ans)

Adresse : Code Postal : Ville :

Tél. fixe : Portable : Longueur véhicule :

Pour retour du contrat et confirmer votre inscription, veuillez nous indiquer **lisiblement** votre adresse E-mail :

E-mail : ou joindre une enveloppe timbrée à votre adresse

*** Les voyages ou sorties sont établis conformément aux réglementations liées à l'immatriculation Voyages de la FFACCC et au nouveau code du Tourisme.	Prix par personne	Prix par C-Car	Nombre	Montant
Forfait 1 CC, 2 pers., 1 animal, électricité, taxe de séjour pour la semaine.		152,00	1	152,00
Participation CCC Est par véhicule.		12,00	1	12,00
Réservation semaine supplémentaire		10,00	1	10,00
Périodes	OUI	NON	TOTAL	
Du 6 au 13 septembre 2025				
Du 13 au 20 septembre 2025				

Ne sont pas inclus dans le prix : les frais personnels, les frais de carburant, les repas et visites non mentionnés dans le programme, les pourboires, les assurances « annulation et rapatriement » etc. Nos amis les animaux sont les bienvenus dans la sortie, mais malheureusement ne sont pas admis dans les transports, restaurants, salles de réunions, visites, musée et tous lieux publics. Ils sont sous la responsabilité de leurs propriétaires

Bulletin à retourner IMPÉRATIVEMENT AVANT LE : 9 août 2025 Accompagné du règlement à l'ordre du CCC EST Inscription et renseignements : M. et Mme LACHAUSSÉE Alain et Chantal 28 rue de Rochefort 21510 - St Germain le Rocheux Tél : 06 83 37 49 79 06 82 28 72 43 E-mail : chantal.mongin065@orange.fr Nombres mini - maxi de CC : 10 - 20
--

Identifiant international de compte bancaire

IBAN (International Bank Account Number)
 FR76 1027 8075 0000 0214 7200 136
Domiciliation
 CCM VESOUL
 4 ET 6 RUE GEORGES GENOUX
 BP 129
 70003 VESOUL CEDEX
 03 84 78 91 37

BIC (Bank Identifier Code)
CMMCIFR2A

Merci d'ajouter une attestation de virement à votre contrat.

Titulaire du compte (Account Owner)
 CAMPING CAR CLUB EST
 3 BOULEVARD LEFEBVRE DEVAUX
 89300 JOIGNY

Je soussigné M ou Mme agis pour moi-même et/ou pour le compte des personnes que j'inscris et n'ignore pas que ce voyage peut être cédé à un autre adhérent FFACCC moyennant un préavis de 30 jours et sous réserve du paiement de 10 € de frais.

Ma signature ci-dessous implique l'acceptation :

- Des conditions générales et particulières des conditions de vente (voir en dernière page de cette revue) dont j'ai pris connaissance en particulier en cas d'annulation sans remplaçant trouvé par mes soins, je serai pénalisé comme suit : Plus de 30 jours avant le départ 10€, de 30 à 21 jours 10% du prix du séjour, de 20 à 8 jours 50% du prix, de 7 à 2 jours 75% du prix, moins de 2 jours 100% du prix.
- Du programme défini pour cette sortie, ainsi que tout changement de ce programme à l'initiative de l'organisateur.
- L'adhésion au club organisateur en tant que membre de droit du fait que j'adhère à un autre club de la FFACCC.
- Tous les participants à cette sortie évoluent sous couvert de leur assurance personnelle pour les dommages non couverts par l'assurance responsabilité civile de l'association.

[Association d'utilisateurs de camping-car régie par la loi du 1er juillet 1901, déclarée en préfecture de l'Yonne. Bénéficiaire de l'agrément tourisme de la FFACCC](#)

Intolérances alimentaires :

Monsieur : NON OUI

LESQUELLES :

Madame : NON OUI

LESQUELLES :

Autres personnes : NON OUI

LESQUELLES :

A

Le

Signature du participant (uniquement si toutes les rubriques sont correctement remplies.)

Réserve au CCC Est

A

Le

Signature du Club